CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E12826** **VALABLE JUSQU'AU** **13/03/2025**

ÉDITÉ LE 15/05/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/1968

Raison sociale : SAS LONGEVILLE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/10/2015

Capital : 150 000

ZONE INDUSTRIELLE
1 RUE AMPERE
CS 80245
16440 NERSAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 1992B00175

Siret : 385 341 029 00051

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0007844

Téléphone : 05 45 39 35 64 **Fax :**

Portable : 06 88 07 03 77

Responsabilité légale :
ETABLISSEMENTS CANEPA-ZETER (810 047 167) PRÉSIDENT / CANEPA STÉPHANE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 7535462604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 7535462604

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

E-mail : compta-longeville@outlook.com

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 403 003 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité supérieure)	14	14/03/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.